



Envoyé en préfecture le 06/02/2025  
Reçu en préfecture le 06/02/2025  
Publié le  
ID : 056-215600669-20241231-DEC\_CNE\_2024\_70-AR

DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY  
COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec -Cne /2024-70

**OBJET : Commune – Elaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales**

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DECIDE**

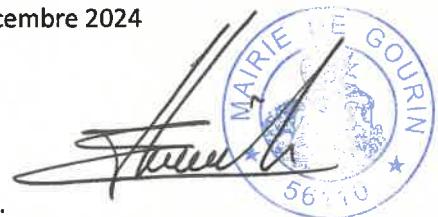
**Article 1 :** de retenir, dans le cadre l'élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales, la candidature de SARL SBEA, Centre d'affaires La Découverte, 39 rue de Villeneuve, 56 100 LORIENT, moyennant la somme de 58 900 € HT (soit 70 680 € TTC).

**Article 2 :** Le maire est chargé de la communication de la présente décision au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Gourin, le 31 décembre 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



Reçu en Préfecture du Morbihan le 06/02/2025

Certifié exécutoire

Publié le 06/02/2025

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.

